

Programme & Inscription



En 2010, le 1^{er} Rallye d'Imaginat se déroulait à la découverte du littoral naturiste aquitain. Après le départ d'Euronat et une halte à La Jenny, il se terminait à Arnaoutchot. En 2011, c'est dans le Gard, autour du <u>Domaine de la Sablière</u>, berceau du Festival des Arts Nus d'Imaginat, que se déroulaient les trois étapes de la 2 éme édition du Rallye.

Cette année, le 3ème Rallye Découverte d'Imaginat revient en Aquitaine.

Il se déroulera, lors du week-end de l'Ascension, du 17 au 20 Mai 2012 et mènera les participants à travers Médoc, et Pays d'Arcachon, autour du Domaine résidentiel Naturiste de LA JENNY au Porge, en Gironde.

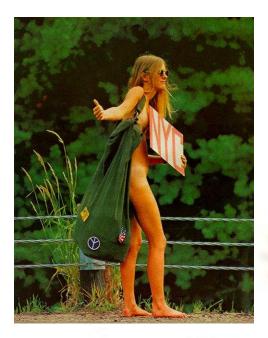
> Comme les trois Rendez-vous des Arts Nus programmés en 2012 par Imaginat, le rallye est inscrit sous le thème du





Orienté « écolo je » et promotion du patrimoine naturel local. il tiendra en particulier compte du patrimoine viticole et œnologique de la région. Le patrimoine c Iturel et historique ne sera pas négligé.





Imaginat vous donne rendez-vous

- sur la piste des Frusiques, Ornières et autres Claveries ...
- à la recherche de Backspin, BackWing, Downswing et Overswing ...
- à la découverte de Cordon de Royat, de Guyot Val de Loire, ou d'Y ...
- et en souvenir de Wight is wight, San Fransisco, Farewell Angélina ou Itsi Bitsi ...

Venez avec nous

Visiter... le Domaine de la Jenny
Parcourir... le Médoc
Découvrir... le Bassin d'Arcachon
Ecouter... les tubes de l'époque

Des haltes touristiques sont prévus sur le parcours, pour les traditionnels pique-niques « esprit <u>Slow Food</u> » d'<u>Imaginat</u>, repas pris en commun où chaque participant en plus de son panier pique-nique apporte un produit spécialité de sa région à faire gouter ou découvrir. Produit « Bon, Propre et Juste » dont <u>Slow Food</u>, auquel <u>Imaginat</u> adhère, fait la promotion.

Ce rallye découverte, non compétitif, ouvert à tous, Naturistes et non Naturistes, de préférence en véhicules anciens est organisé par <u>Imaginat</u> avec le soutien du <u>Domaine de la Jenny</u>, la <u>Fédération Française de Naturisme</u>, <u>France 4 Naturisme</u>, le <u>Domaine de Bagheera</u>, l'<u>Association des Jeunes Naturistes de France</u>, <u>Herbes&Sens Arômes</u>, l'<u>Association des Naturistes Handicapés</u> et les partenaires habituels d'Imaginat.

Date limite d'inscription: 8 Mai 2012

Imaginat a programmé ce rallye en hommage à Patrice GAIGNE créateur et gestionnaire du Domaine de La Jenny, décédé le 14 Février 2012.

3^{ème} Rallye Découverte d'

PROGRAMME.....



Rendez-vous au DOMAINE de la JENNY

Route de la Jenny - 33680 LE PORGE (Latitude = 44 50 660 - Longitude = 01 12 659)

Téléphone: 05.56.26.56.90 Courriel: info@lajenny.fr Site Internet : www.lajenny.fr

Accueil et installation des participants 20h30 : Dîner libre, soirée animation jeu apéro blind test et projection musicale au bar du Domaine de la Jenny.

Visite vidéo du Domaine de la Jenny

PROGRAMME.....



- □ 10h00 : Rassemblement des véhicules du rallye sur le parking à l'entrée du Domaine de La Jenny.
- ☐ 11h00 : Départ du parcours à la découverte du Médoc Rallye « œnologique ».
- □ 13h00 : Pique-nique « esprit Slow-Food » en Médoc. Animation « Le nez du vin ».
- □ 15h00 : Suite du Rallye « œnologique ».
- □ 17h00 : Retour au Domaine de la Jenny.
- 20h00 : Souper libre et soirée dansante au bar du Domaine de la Jenny.



- □ 10h00 : Animation au Golf du domaine de la Jenny.
- □ 12h00 : Départ du rallye vers le Bassin d'Arcachon.
- 13h00 : Halte chez un ostréiculteur et pique-nique « esprit Slow-Food ».
- □ 15h00 : Rallye pédestre à la découverte d'Arcachon.
- □ 18h00 : Retour au Domaine de la Jenny.
- ☐ 19h30 : Jeu apéro et karaoké au bar du Domaine de la Jenny.

Le programme indiqué pourra être modifié à tout moment par les organisateurs.

emaguni

PROGRAMME.....



- □ 10h00 : Départ de la randonnée vélo vers Lacanau.
 - □ 12h30 : Déjeuner libre au Domaine de la Jenny.
 - □ 14h00 : Fête « Flower Power » sur la plage de la Jenny. Nettoyage de plage Surfrider Foundation, Land Art et performance.
 - □ 16h00 : Retour au Domaine de la Jenny pour préparation de la soirée « Flower Power », déguisements, concours de voitures de collection, de voitures déguisées.
 - A partir de 18 h 00 : Soirée La Jenny avec groupe musique « variétés dansantes ».



- ☐ 11 h 00 : Brunch « Coups de cœur, coups de gueule » autour du rallye.
- □ Résultats du 3^{ème} Rallye découverte Nature et Culture d'Imaginat :
 - Trophée « Patrice GAIGNE » à l'équipage gagnant du rallye.
 - Trophée « Flower Power » à l'équipage le plus « Flower Power ».
 - Trophée « Passion Rétro » au plus beau véhicule ancien ou de collection.
- ☐ Tirage au sort des lots gagnants offerts par les partenaires d'Imaginat.
- ☐ Annonce du rallye 2013.
- ☐ Après-midi libre et départ des participants.

Le programme indiqué pourra être modifié à tout moment par les organisateurs.

3^{ème} Rallye Découverte d'

IARIF5	• • • • • •
Forfait « Cabriolet » - 2 personnes - 3 nuits	
Hébergement : 3 nuits (Jeudi 17, Vendredi 18 et Samedi 19 Mai) + Frais d'organisation, visites et dégustation	180,00 €
Forfait « Spider » - 1 personne - 3 nuits	
Hébergement : 3 nuits (Jeudi 17, Vendredi 18 et Samedi 19 Mai) + Frais d'organisation, visites et dégustation	135,00 €
Forfait « Limousine » - 2 personnes - 4 nuits	
Hébergement : 4 nuits (Mercredi 16, Jeudi 17, Vendredi 18 et Samedi 19 Mai) + Frais d'organisation, visites et dégustation	210,00 €
Forfait ** Berline ** - 1 personne - 4 nuits	
Hébergement : 4 nuits (Mercredi 16, Jeudi 17, Vendredi 18 et Samedi 19 Mai) + Frais d'organisation, visites et dégustation	165,00 €
Forfait « Roadster » par personne	
Frais d'organisation, visites et dégustation (sans hébergement)	30,00 €

Descriptif chalet « Frégate » (renseignements non contractuels)

Séjour : coin repas - canapé lit 1 pers (80x190cm) Cuisine : four + 2 plaques électriques + réfrigérateur

Chambre: avec lit 2 pers (140x190cm)
Salle d'eau: avec douche, lavabo, wc
Divers: terrasse avec mobilier de jardin

Linge de toilette et draps non fournis.

Location de draps possible sur réservation : 13€/paire

La restauration est libre.

TADICC

3^{ème} Rallye Découverte d'

PRECISIONS.....

L'hébergeur, le Domaine de la Jenny, propose des tarifs spéciaux pour le rallye.

L'offre exceptionnelle d'hébergement est limitée en fonction des disponibilités et jusqu'à la date limite d'inscription du 8 Mai 2012.

Les forfaits indiqués comprennent les hébergements, les taxes de séjour, les frais d'inscription, d'organisation, de visite et de dégustation et le matériel du rallye.

Les participants devront prévoir le linge de couchage et de toilette.

Les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre d'Imaginat, avant le 8 Mai 2012.

Voir la fiche d'inscription jointe à ce document

RECOMMANDATION: au cours des parcours du rallye, lors des haltes et des stationnements, Imaginat vous recommande de ne laisser aucun objet de valeur apparent dans les véhicules.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTION....



IMAGINAT

Maison des Associations, 12 cours Fénelon, 24000 Périgueux

Téléphone: 05.53.46.78.17 ou 06.83.93.20.01

Courriel: rallye@imaginat.fr - Site Internet: www.imaginat.fr

DOMAINE DE LA JENNY

Route de la Jenny 33680 LE PORGE

Téléphone : 05.56.26.56.90

Courriel: info@lajenny.fr - Site Internet: www.lajenny.fr

Emay Wh

3^{ème} Rallye Découverte d'

REGLEMENT

Article 1: Imaginat organise un rallye touristique du 17 au 20 Mai 2012.

Ce rallye est hébergé au Domaine naturiste résidentiel de la Jenny (Gironde).

Le rallye est ouvert à tous, Naturistes ou non Naturistes, automobiles ou motos, collectionneurs de véhicules anciens ou non. Le but de cette manifestation est de faire découvrir, au travers d'un parcours défini et au cours de haltes, les patrimoines naturels et culturels des contrées proches du Domaine de la Jenny.

Il propose à tous les participants de découvrir ou partager l'art de vivre du Naturisme.

Les membres d'Imaginat et leurs familles, les personnels des partenaires et leurs familles peuvent participer mais ne peuvent gagner de lot.

Pour des raisons d'organisation, le nombre d'inscription est limité à vingt véhicules, maximum.

Pour des raisons de force majeure ou de sécurité, Imaginat se réserve le droit de modifier ou supprimer tout ou partie du rallye sans qu'aucune réclamation ne puisse être portée par les participants.

En cas d'annulation du rallye avant la date de clôture des inscriptions, les participants seront informés et remboursés de leur versement d'inscription.

Le règlement du rallye est fixé par Imaginat qui a en charge son entière organisation.

Article 2 : L'inscription est obligatoire.

Chaque participant doit prendre connaissance du présent règlement, remplir et signer un formulaire d'inscription et joindre le règlement total des frais du rallye.

Les titres de paiement, chèque bancaire et chèque postal, sont acceptés et sont libellés à l'ordre d'Imaginat.

Les forfaits ne comprennent pas, les assurances obligatoires et les frais de route des participants.

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait.

La clôture des inscriptions est fixée au 8 Mai 2012.

Les demandes d'inscription non reçues à cette date, avec les règlements correspondants, pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Imaginat se réserve le droit de refuser l'inscription de tout candidat ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

Article 3 : Les concurrents doivent suivre l'itinéraire du livre de route.

Ce livre de route comprend la totalité du circuit avec les parcours et indique les haltes.

Les chefs de bord des équipages doivent faire viser leur fiche individuelle aux départs et aux arrivées de chaque parcours, ainsi qu'aux différents points de halte.

Les réponses aux questions devront être lisibles et inscrites au stylo à bille.

Une seule réponse sera acceptée par question.

Si ces conditions ne sont pas remplies, aucun point ne sera attribué.

Les questionnaires devront être remis au retour au Domaine de La Jenny, à l'arrivée de chaque étape du jour, au commissaire du rallye afin de pouvoir procéder au classement.

L'équipage gagnant sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points aux trois questionnaires.

En cas d'égalité au classement général, une question subsidiaire départagera.

Article 4 : Trois trophées seront remis à l'issu du rallye.

Le trophée « Patrice GAIGNE » à l'équipage gagnant du 3^{ème} rallye découverte Nature et Culture d'Imaginat.

Le trophée « Flower Power » à l'équipage (véhicule et/ou équipiers) le plus dans l'esprit « Flower Power ».

Le trophée « Passion Rétro » au plus beau véhicule ancien ou de collection.

Des lots offerts par les partenaires d'Imaginat seront tirés au sort parmi les participants inscrits au 3^{ème} rallye découverte Nature et Culture.

Article 5 : Le rallye est ouvert à tous.

Les participants pourront former des équipages composés, pour les automobiles, de deux personnes au minimum à cinq personnes au maximum, en fonction des caractéristiques de l'automobile et, d'une à deux personnes, pour les motos, ou en fonction de leurs caractéristiques.

Les participants seuls dans leur véhicule automobile devront, dans la mesure du possible et pour raison de sécurité de conduite, trouver un équipier, avant le départ, pour pouvoir participer.

Les enfants de plus de 8 ans peuvent participer au rallye, avec au moins un de leurs parents ou tuteurs. Deux enfants maximum de moins de 12 ans par équipage sont acceptés.

Les parents seront responsables de leurs enfants.

Imaginat ne sera, en aucun cas, responsable des enfants placés en charge à d'autres personnes, par les parents.

Au départ, les conducteurs des équipages inscrits au rallye, devront présenter leur permis de conduire, leur certificat d'assurance, et la carte grise du véhicule. En cas d'absence, l'équipage ne pourra prendre le départ.



Article 6 : Cette manifestation est avant tout une promenade touristique, excluant toute idée de vitesse ou de

Elle se déroule sur route ouverte et non gardée.

Les participants s'engagent à respecter les prescriptions du code de la route ainsi que l'ensemble des arrêtés préfectoraux ou municipaux des départements et des communes traversés.

Les véhicules engagés devront répondre aux règles de sécurité.

Lors des arrêts des véhicules, ceux-ci ne devront pas gêner les usagers de la route.

Si l'organisateur constate une infraction de la part d'un participant, il se réserve le droit de disqualifier l'équipage.

Lors du séjour au Domaine de la Jenny, les participants s'engagent à respecter l'esprit et le comportement naturistes définis comme suit : « Le Naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature caractérisée par une pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect d'autrui et celui de l'environnement. », ainsi que la charte de séjour particulière au lieu de vie naturiste hébergeur.

Tous les participants, éco-citoyens, s'engagent à respecter l'Environnement et à appliquer un comportement le moins polluant et le moins nuisible possible à l'Environnement.

. Les participants pourront à tout moment prendre contact avec un des organisateurs dont les numéros de portable seront communiqués au départ.

Article 7: Les équipages, conducteurs et passagers, qui participent au rallye, le font sous leur seule responsabilité.

Ils déchargent Imaginat de toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages corporels ou matériels, tant aux personnes qu'aux biens et aux véhicules.

En cas d'accident, chaque participant devra s'acquitter des constatations d'usage prévues par la législation du code de la route.

Durant l'épreuve, lors des haltes et pendant le séjour chez l'hébergeur du rallye, en dehors <mark>ou à</mark> l'intérieur de leurs véhicules, les participants seront responsables de leurs actes. Chaque participant devra posséder une assurance en responsabilité civile qui prendra en charge les dommages causés par son fait, par sa négligence, son imprudence, par les enfants, les animaux ou les biens qu'il aura sous sa garde.

Toute action pénale, en responsabilité ou en dommages et intérêts contre Imaginat ou l'un de ses représentants sera nulle et non avenue.

Article 8: Tout photographe ou cinéaste désirant prendre des photos ou des films dans un but commercial devra obtenir l'autorisation écrite d'Imaginat.

Lors des haltes chez les hébergeurs du rallye ou lors des haltes touristiques, les participants sont libres d'accepter ou de refuser d'être photographiés ou filmés.

